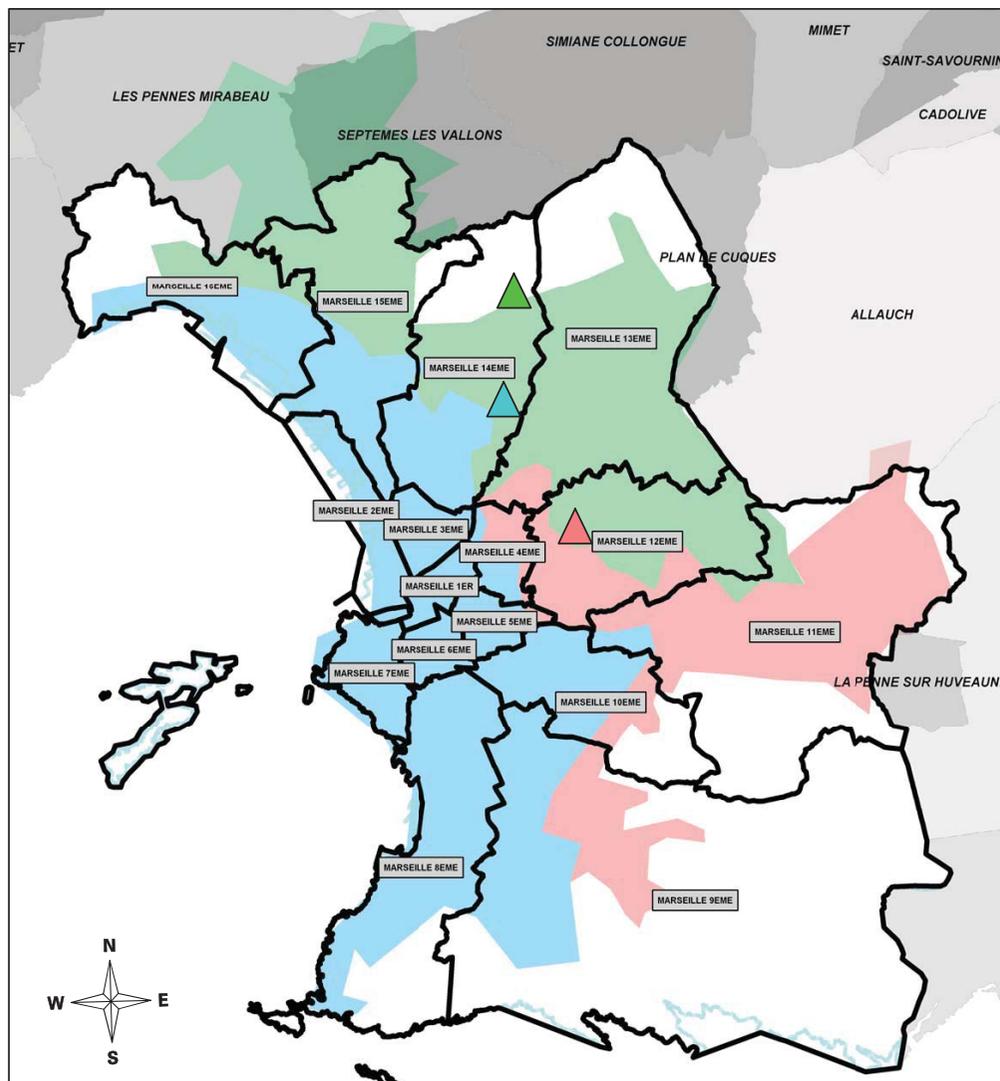


# FICHE ARS - Qualité de l'eau distribuée

## Carte des secteurs par centre de traitement de l'eau - MARSEILLE



### Légende

#### Secteurs géographiques par centre de traitement

- Sainte Marthe
- Saint Barnabé
- Vallon Dol

#### Centres de traitement de l'eau

- Sainte Marthe
- Saint Barnabé
- Vallon Dol

- Arrondissements de Marseille
- Limites des arrondissements



### ZONE DE DISTRIBUTION : MARSEILLE SAINTE-MARTHE

| Conclusion sanitaire |   | Indicateur global de qualité |                                 |
|----------------------|---|------------------------------|---------------------------------|
| <b>2023</b>          | L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Une contamination bactériologique a cependant été détectée en mai 2023 sur la partie du réseau desservant le château d'Ir, nécessitant la mise en place d'une restriction temporaire de l'usage de l'eau pour ce secteur. Des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau ont été engagées. | <b>A</b>                     | A : Eau de bonne qualité        |
|                      |   | <b>B</b>                     | B : Eau de qualité convenable   |
|                      |   | <b>C</b>                     | C : Eau de qualité insuffisante |
|                      |   | <b>D</b>                     | D : Eau de mauvaise qualité     |
|                      |   | Indicateur 2022 : A          |                                 |

#### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SAINTE-MARTHE. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MARSEILLE), soit 522193 personnes. Le responsable des installations est : « AMP CT1-MARSEILLE PROVENCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SOCIÉTÉ EAU DE MARSEILLE METROPOLE » qui assure l'exploitation du réseau.

#### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

| BACTÉRIOLOGIE   | A        | Anomalies régulières   |
|---|----------|--|
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.   | <b>A</b> | Nombre de prélèvements : <b>795</b><br>Conformité : <b>99 %</b><br>Valeur maxi : <b>25 n/100 ml</b>  |
| NITRATES  | A        | Très bonne qualité   |
| Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.  | <b>A</b> | Nombre de prélèvements : <b>100</b><br>Valeur moyenne : <b>1,65 mg/L</b><br>Valeur maxi : <b>4,1 mg/L</b>  |
| PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS  | A        | Très bonne qualité   |
| Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. | <b>A</b> | Nombre de prélèvements : <b>12</b><br>Conformité : <b>100 %</b><br>Nombre de substances recherchées : <b>175</b><br>Valeur maxi : <b>0,009 microgramme/L</b> |
| FLUOR   | A        | Très bonne qualité   |
| Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.   | <b>A</b> | Nombre de prélèvements : <b>12</b><br>Valeur moyenne : <b>0,08 mg/L</b><br>Valeur maxi : <b>0,1 mg/L</b>   |
| INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  |          |  |
| DURETÉ  |          | Eau dure   |
| Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.   | <b>A</b> | Nombre de prélèvements : <b>100</b><br>Valeur moyenne : <b>21,4 °f</b><br>Valeur maxi : <b>25,4 °f</b>   |

#### Quelques conseils



**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



**PLOMB**  
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



**TEMPÉRATURE**  
Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

#### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 24/05/2024

UDI 013000577

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déficissant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : MARSEILLE ST BARNABE

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

**2024** L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

**A**

- A** : Eau de bonne qualité
- B** : Eau de qualité convenable
- C** : Eau de qualité insuffisante
- D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SAINT-BARNABE. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 130961 personnes sur 1 commune (MARSEILLE). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SOCIÉTÉ EAU DE MARSEILLE METROPÔLE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **232**  
Conformité : **99 %**  
Valeur maxi : **2 n/100 ml**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **36**  
Valeur moyenne : **1,58 mg/L**  
Valeur maxi : **2,5 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **176**  
Valeur maxi : **0,006 microgramme/L**

#### FLUOR

**A** Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **6**  
Valeur moyenne : **0,0717 mg/L**  
Valeur maxi : **0,08 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **36**  
Valeur moyenne : **18,9 °f**  
Valeur maxi : **23,7 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 08/03/2025

UDJ 013000521

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus dépassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



## ZONE DE DISTRIBUTION : MARSEILLE VALLON D'OL

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

**2024** L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

**A**

**A** : Eau de bonne qualité

**B** : Eau de qualité convenable

**C** : Eau de qualité insuffisante

**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VALLON D'OL. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 251493 personnes sur 3 communes (ALLAUCH, MARSEILLE, SEPTÈME-LES-VALLONS). Le responsable des installations est : « DIRECTION EXPLOITATION ZONE SUD ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SOCIÉTÉ EAU DE MARSEILLE METROPOLE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes (Escherichia Coli et Entérocoques). Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **390**  
Conformité : **99 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **48**  
Valeur moyenne : **0,904 mg/L**  
Valeur maxi : **1,9 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **8**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **176**  
Valeur maxi : **0,02 microgramme/L**

#### FLUOR

**A** Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **8**  
Valeur moyenne : **0,0638 mg/L**  
Valeur maxi : **0,07 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **48**  
Valeur moyenne : **16,4 °f**  
Valeur maxi : **18,4 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 08/03/2025

UDJ 013000519

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.